

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : DVC-BIB-2017-003 R-1
Direction de la vie communautaire
Service des bibliothèques et des lettres
Objet : Crédits additionnels relativement à des revenus reportés de l'Entente de développement culturel
Date : 30 janvier 2017

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Par sa résolution CV-2016-02-08, le conseil de la Ville concluait l'Entente de développement culturel pour l'année 2016 avec le Ministère de la Culture et des Communications (MCC) concernant le développement culturel de Lévis.

L'Entente de développement culturel 2016 prévoyait la mise en commun par les deux parties de ressources totalisant 223 500 \$. La participation financière du MCC est de 94 500 \$ et celle de la Ville de Lévis est de 129 000 \$. Une programmation annuelle des projets à réaliser est planifiée au début de l'entente. Il arrive que certains projets ne soient pas réalisés ou complétés dans l'année initialement prévue. Dans ces cas, les revenus correspondant aux projets non complétés sont reportés à l'année suivante.

Un projet n'a donc pas pu être complété en 2016 comme prévu. Une somme de 54 300 \$ a été reportée dans les revenus 2017, augmentant d'autant les sommes prévues au poste 01-383-00-004 provenant de la subvention conditionnelle du MCC. Afin de s'acquitter des dépenses relatives à la réalisation du projet reporté en 2017, il faut augmenter les crédits attribués au poste de dépenses relatif à ce projet du même montant.

Il s'agit des travaux archéologiques sur le site du Fort numéro 3 autorisés par les résolutions CE-2016-11-40 et CE-2016-09-48 convenant d'un avenant à l'Entente de développement culturel 2016 et des crédits additionnels nécessaires aux travaux.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

La subvention du MCC est conditionnelle à la réalisation de ce projet. Si les crédits additionnels ne sont pas accordés, la Ville de Lévis devra rembourser la subvention reçue.

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION
FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2017-2018-2019)

Coûts/revenus	Impacts	2017	2018	2019
54 300 \$		54 300 \$		

Conformément au règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

Financement déjà autorisé par :

- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire :
- Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
- Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
- Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

Numéro du projet PTI :	Montants	2017	2018	2019
_____		_____	_____	_____

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : Entente de développement culturel, taux de subvention de 42%.

Signature du responsable d'activité budgétaire S. Rochefort Date : 30/01/2017

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence

RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'accorder les crédits additionnels de 54 300 \$, ce montant correspondant au revenu reporté au budget 2017 au poste 01-383-00-004, et ce, pour la réalisation du projet reporté de l'Entente de développement culturel, tel que présenté à la fiche de prise de décision DVC-ART-2016-034.

Liste des pièces jointes :

Préparé par : <u>Suzanne Rochefort</u>		Titre d'emploi : <u>Chef du Service des bibliothèques et des lettres</u>	
Recommandé par :			
<u>S. Rochefort</u>			
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	
Commentaires :			
Signature de la Direction : <u>Rene Jansky</u>		Date : <u>30/01/2017</u>	

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Signature de la Direction générale : [Signature] Date : 17,01,31